RGPD – Le rôle de la DSI dans la mise en conformité

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de formation : Formation continue

Domaine : Management du SI

Filière : Management SI

Rubrique : RGPD - La gouvernance des données personnelles

Éligible au CPF : Non

Action collective : Non

PRÉSENTATION

Objectifs & compétences

Être capable de sensibiliser et former les équipes de la DSI à la protection des données à caractère personnel Connaître les responsabilités : responsable de traitement et du sous-traitant Savoir définir la gouvernance mettre en place dans le cas d'une externalisation des données à caractère personnel Pouvoir initier les acteurs de la DSI aux analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD) et au Privacy by Design (intégration de la protection des données dans les projets)

Public visé

DSI, RSSI, chefs de projet et directions métiers, DPO, DPD

Pré-requis

Notions sur la protection des données personnelles

PROGRAMME

PRÉSENTATION DE LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS EN COMPLÉMENT DU RGPD

Principes Augmentation des droits des personnes concernées

Renforcement des obligations de sécurité
Augmentation des responsabilités du responsable de traitement et du sous-traitant
Obligation de preuve / Accountability
Définitions des notions clés Les acteurs : responsable de traitement, sous-traitant, destinataire, personne concernée, tiers autorisé

LES RESPONSABILITÉS DU RESPONSABLE DE TRAITEMENT ET DU SOUS-TRAITANT

La logique de formalités préalables laisse la place à celle de responsabilisation des acteurs : mettre en place un registre des traitements (le registre du responsable de traitement et le registre du sous-traitant), veiller à encadrer l'information des personnes concernées, formaliser les rôles et responsabilités du responsable de traitement et du sous-traitant, nommer un DPO, mener des AIPD, encadrer les contrats avec les prestataires, sécuriser

LA GOUVERNANCE À METTRE EN PLACE POUR L'EXTERNALISATION

DES DONNÉES La voie hiérarchique et les voies fonctionnelles SSI et vie privée : le COPIL, le RSSI, le DPO, la DSI, le sous-traitant hébergeur et les directions métiers déléguées par le responsable des traitements Proposition d'une table RACI Formalisation du référentiel SSI et vie privée : lettre d'engagement, PGPI, politique de protection de la vie privée à usage interne, politique de protection de la vie privée à usage externe, PSSI et référentiels PGSSI S ou PSSI MCAS (les mesures de sécurité), Plan d'Assurance Sécurité à annexer au contrat, guides et procédures, chartes, tableaux de bords et guide d'audit LES AIPD À RÉALISER Liste des types d'opérations de traitement de données de santé pour

Code de formation : P-RDMC

€ Tarifs

Prix public : 1930 €

Tarif & financement :
Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :
Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.
Le dispositif FNE-Formation.
L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.
France Travail: sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.
CPF -MonCompteFormation
Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

Lieux & Horaires

Durée : 14 heures

Délai d'accès : Jusqu'a 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'insciption complet

Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

Informations non contractuelles - PDF généré le 27/11/2026

lesquelles une AIPD est requise Les étapes La rédaction du rapport PIA L'INTÉGRATION DE LA VIE PRIVÉE EN COMPLÉMENT DE LA SSI PAR DÉFAUT Les bonnes pratiques L'INTÉGRATION DE LA VIE PRIVÉE EN COMPLÉMENT DE LA SSI DANS LES PROJETS DÈS LA CONCEPTION L'approche en V L'approche Agile LES AUDITS Conformité, organisationnel, architecture, code, ... Efficacité Performance LES TABLEAUX DE BORDS Stratégique Pilotage Opérationnel CONCLUSION

MODALITÉS

Modalités

Modalités : en présentiel, distanciel ou mixte . Toutes les formations sont en présentiel par défaut mais les salles sont équipées pour faire de l'hybride. – Horaires de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 soit 7H – Intra et Inter entreprise.
Pédagogie : essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.
Ressources techniques et pédagogiques : Support de formation au format PDF ou PPT Ordinateur, vidéoprojecteur, Tableau blanc, Visioconférence : Cisco Webex / Teams / Zoom.
Pendant la formation : mises en situation, autodiagnostics, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels.

Méthode

Fin de formation : entretien individuel.
Satisfaction des participants : questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.
Assiduité : certificat de réalisation.
Validations des acquis : grille d'evalution des acquis établie par le formateur en fin de formation.

Informations non contractuelles - PDF généré le 27/11/2026